



BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DU MINISTÈRE DE LA RECHERCHE

● **Programme des universités d'été
2001**

ENCART
B.O. n° 14
du 5-4-2001

SOMMAIRE

*U*NIVERSITÉS D'ÉTÉ 2001

III	Programme des universités d'été 2001 C. n° 2001-055 du 29-3-2001 (NOR : MENE0100703C)
III	I - Les objectifs des universités d'été
IV	II - Le public des universités d'été
IV	III - Les modalités
VI	IV - Le bilan et le suivi
VIII	Annexe : fiche de candidature
X	Programme des universités d'été en réponse à l'appel d'offres 2001
X	Classement thématique
XI à XXIII	Fiches descriptives des actions
XXIV	Programme des universités d'été hors appel d'offres 2001
XXIV	Récapitulatif
XXV à XXXV	Fiches descriptives des actions

PROGRAMME DES UNIVERSITÉS D'ÉTÉ 2001

C. n° 2001-055 du 29-3-2001
NOR : MENE 0100703C
RLR : 613-1
MEN - DESCO - DPATE

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux présidentes et présidents d'université ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie, directrices et directeurs des services départementaux de l'éducation nationale

■ Élaboré en appui des orientations prioritaires de la politique éducative, le programme national de pilotage (PNP) contribue à leur mise en œuvre par une programmation d'actions visant à mettre en évidence sens, cohérence et enjeux des réformes engagées et à préciser les principaux axes des politiques académiques de formation continue des personnels.

Les universités d'été constituent un élément important au sein de ce dispositif : elles visent à favoriser une réflexion prospective et ont vocation à réunir un large public.

Chaque année, le programme des universités d'été donne lieu, sur un certain nombre de thèmes, à un appel d'offres précis prioritairement lancé en direction des présidents d'université et des directeurs d'institut universitaire de formation des maîtres. Ce programme est complété, en tant que de besoin, par sollicitation directe de l'administration centrale auprès d'universitaires reconnus.

I - Les objectifs des universités d'été

Les universités d'été poursuivent les mêmes

objectifs que l'ensemble des actions incluses dans le programme national de pilotage :

- Elles donnent la priorité aux réformes engagées au sein du système éducatif ;
- Elles font nécessairement appel aux apports des universitaires et visent à favoriser le contact entre acteurs de terrain et chercheurs ;
- Elles favorisent les échanges entre pairs et le travail en commun des différentes catégories de personnels.

Les universités d'été poursuivent les objectifs spécifiques suivants :

- Elles visent davantage à anticiper qu'à accompagner les mises en œuvre des réformes en permettant une réflexion prospective et distanciée, des approfondissements et des mises en perspective et en produisant des outils didactiques, pédagogiques ou méthodologiques susceptibles d'être validés, puis diffusés dans les domaines en forte évolution ;
- Elles se caractérisent par un large public qui peut être intercatégoriel au sein de l'éducation nationale, interministériel dans le cadre d'un partenariat avec les autres ministères et international. En fonction des thèmes traités, la participation de représentants des collectivités territoriales, de parents d'élèves ou d'élèves peut être également source d'enrichissement.

Annexé à la présente circulaire, le programme des universités d'été 2001 a été élaboré à la suite de l'examen des projets transmis en réponse à l'appel d'offres par une commission de sélection composée de représentants de l'université, des instituts universitaires de formation des maîtres, de l'inspection générale de l'éducation nationale et de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche. Il est complété par quelques universités ayant fait l'objet de commandes directes auprès d'opérateurs particuliers.

Les champs thématiques de l'appel d'offres 2000 étaient ainsi définis :

- L'ouverture internationale et la mobilité des enseignants : enjeux de la construction d'une identité européenne
- L'évaluation des dispositifs de formation continue comme aide à leur pilotage politique
- L'éthique professionnelle ou l'influence des questions de société sur le fonctionnement de l'école
- Les lignes d'évolution du métier d'enseignant
- École et individualisation de l'enseignement
- L'innovation : son rôle dans le pilotage des systèmes éducatifs
- L'école et son rôle d'intégration
- Les langues vivantes à l'école
- L'enseignement des sciences au collège
- La pluridisciplinarité dans les enseignements au collège et au lycée
- Quels pilotages du système éducatif au XXIème siècle : culture de système, culture du système
- La reconnaissance des acquis professionnels dans la perspective d'une gestion des ressources humaines
- Le lieu de vie, travail commun des différentes catégories de personnels et composante essentielle de l'acte éducatif dans l'établissement scolaire
- Rythme de vie au quotidien dans les établissements scolaires et promotion de la santé des élèves
- L'école et la demande sociale : histoire et prospective d'un malentendu
- L'évolution institutionnelle de l'établissement scolaire : vers un modèle européen

II - Le public des universités d'été

1) Les catégories de participants

Les universités d'été sont ouvertes à l'ensemble des personnels de l'éducation nationale, qu'ils exercent dans le premier, le second degré ou l'enseignement supérieur ou que leurs fonctions relèvent de l'enseignement, de l'encadrement ou de l'administration de l'éducation nationale. On veillera cependant à favoriser la participation des personnels du premier degré et celle des personnels ATOS.

Des publics n'appartenant pas à l'éducation nationale, mais représentant des organismes culturels, scientifiques ou techniques, des structures de formation du secteur public ou privé peuvent participer aux universités d'été, notamment dans le cadre d'actions réalisées en partenariat.

La participation de partenaires étrangers peut également être source d'enrichissement. Le cas échéant, celle de représentants des collectivités territoriales, de parents d'élèves ou d'élèves peut être pleinement justifiée.

2) Le profil des participants

Chaque participant apporte sa contribution aux travaux de l'université d'été, soit en raison de l'intérêt des recherches théoriques qu'il mène, soit en raison de son expérience confirmée - et si possible théorisée - dans le champ concerné, notamment si cette expérience intègre des responsabilités effectives en matière de formation ou d'innovation.

Chacune des actions proposées précise les caractéristiques et les prérequis des publics souhaités, élément déterminant pour effectuer la sélection des candidatures.

III - Les modalités

Les responsables académiques veilleront à observer un certain nombre de procédures de gestion administrative et financière du programme des universités 2001.

1) La transmission, la saisie et la sélection des candidatures

Le nombre de vœux par personne est limité à deux. Les candidatures sont établies selon le

formulaire joint en annexe. Elles doivent être adressées :

- au responsable académique de la formation continue des enseignants du rectorat de l'académie du lieu de résidence administrative du candidat ou du rectorat de l'académie du lieu de résidence personnelle pour les candidats en service détaché ou n'appartenant pas à l'éducation nationale pour les actions portant les mentions suivantes dans le bandeau de présentation : "Pilotage : DESCO" et "Pilotage : DESCO/DPATE, interlocuteur DESCO" ;

- au responsable du centre académique de formation de l'administration du rectorat de l'académie du lieu de résidence administrative du candidat ou du rectorat de l'académie du lieu de résidence personnelle pour les candidats en service détaché ou n'appartenant pas à l'éducation nationale pour les actions portant les mentions suivantes dans le bandeau de présentation : "Pilotage : DPATE" et "Pilotage : DESCO/DPATE, interlocuteur DPATE".

Le dépôt des candidatures pour les universités d'été prévues en juillet-août 2001 est fixé au **11 mai 2001**.

Les services rectoraux concernés recueillent l'ensemble des candidatures à partir desquelles le recteur établit une liste hiérarchisée de 8 à 15 noms pour chacune des actions. Ils la saisissent sous Intranet **pour le vendredi 25 mai 2001**, en utilisant le module d'inscription GAIA, dont une extension est adaptée au niveau national pour le PNP sur l'adresse :

<http://pnp.orion.education.fr/pnpaca>

Les candidatures aux universités prévues pendant les vacances d'automne 2001, sont adressées **pour le 14 septembre 2001**. Elles sont saisies selon les mêmes modalités **pour le 28 septembre 2001**.

2) Le choix des participants et l'établissement des ordres de mission

Les listes définitives des participants aux universités d'été de juillet-août sont arrêtées par la DESCO et la DPATE. Elles font l'objet d'une publication sous Intranet le mardi 5 juin 2001. Elles sont également transmises aux respon-

sables scientifiques des universités d'été qui ne peuvent en aucun cas les modifier.

Les listes définitives des participants aux universités des vacances d'automne sont arrêtées et publiées selon le même principe le lundi 24 septembre 2001.

Les services académiques d'origine des participants de l'éducation nationale leur délivrent un ordre de mission avec prise en charge uniquement des frais de transport. Les personnels en service détaché et ceux extérieurs à l'éducation nationale doivent être en possession d'un ordre de mission délivré par leur employeur.

J'insiste sur la nécessité pour les participants d'être détenteur d'un ordre de mission avant leur départ, notamment pour des raisons de responsabilité en cas d'accident.

Toute personne dont la candidature à une université d'été a été retenue et qui ne peut y participer, quel que soit le motif, est tenue de prévenir les services rectoraux le plus tôt possible, afin que l'administration centrale soit en mesure de procéder à son remplacement.

3) Les dispositions financières

Le budget des universités d'été prend en compte les frais de déplacement et les frais d'hébergement des participants et des intervenants, ainsi que les frais d'organisation. Il est géré selon les modalités communes à l'ensemble des actions du programme national de pilotage.

a) Les frais de déplacement (tarif SNCF seconde classe)

- des personnels de l'éducation nationale (participants et intervenants) sont remboursés par leur rectorat d'origine,

- des intervenants hors éducation nationale sont remboursés par le rectorat du lieu de déroulement de l'université d'été,

- des participants hors éducation nationale sont obligatoirement pris en charge par des financements extérieurs (autres administrations, collectivités territoriales, organismes divers...).

b) Les frais d'hébergement et de restauration

Chaque université d'été prévoit une restauration et un hébergement collectifs. Les frais sont intégralement financés, quelle que soit l'origine

des participants et des intervenants, par l'académie du lieu de déroulement de l'université d'été. En aucun cas, les personnels ne devront en faire l'avance.

c) Les frais d'organisation

Ils sont intégralement pris en charge par l'académie du lieu de déroulement de l'université d'été.

d) La rémunération des intervenants

- la rémunération des intervenants appartenant à l'éducation nationale leur est versée par leur rectorat d'origine,

- la rémunération des intervenants extérieurs à l'éducation nationale leur est versée par le rectorat du lieu de déroulement de l'université d'été.

4) Personnels français à l'étranger

Les universités d'été sont ouvertes aux personnels en fonction à l'étranger au même titre qu'à leurs collègues qui exercent en France, selon les modalités suivantes :

- Cas des candidatures présentées par des personnels exerçant dans les établissements scolaires français à l'étranger (Agence pour l'enseignement français à l'étranger).

- Leurs candidatures sont transmises, sous couvert de leur chef d'établissement, à la direction de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, 57, boulevard des Invalides 75007 Paris, qui les adresse à l'administration centrale.

- Les candidats retenus doivent produire, en particulier pour le remboursement de leur frais de déplacement en France, un ordre de mission établi par leur chef d'établissement agissant, dans le cas d'établissements conventionnés, par délégation du directeur de l'agence pour l'enseignement français à l'étranger et comportant l'adresse de leur établissement d'exercice ainsi que leur adresse en France.

- Cas des candidatures présentées par des personnels exerçant une mission de coopération. Leur candidature, revêtue de l'avis du conseiller culturel ou du chef de mission de coopération, est transmise directement à l'administration centrale.

Il est précisé que le remboursement des frais engagés par ces catégories de personnels ne comprend que les déplacements effectués du lieu de résidence sur le territoire métropolitain au lieu de déroulement de l'université d'été (en l'absence de lieu de résidence en France, il y a lieu de prendre en charge le déplacement depuis Paris).

5) Situation des personnels ayant des obligations de service pendant la période d'été

Les candidatures des personnels qui ont des obligations de service aux dates fixées pour les universités d'été sont soumises à l'avis de leur chef d'établissement ou de service et à la décision du directeur de l'administration centrale ou du recteur de l'académie concernée.

IV - Le bilan et le suivi

Chaque responsable s'engage à produire nécessairement les éléments suivants :

- le bilan d'effectifs relatif aux participants, accompagné de la feuille d'émargement ;
- les factures détaillées et précises des frais de fonctionnement et des frais d'hébergement ;
- le tableau récapitulatif des heures à rémunérer aux intervenants ;

- un bref rapport (quatre à cinq pages), par lequel responsables et participants font état des objectifs atteints au regard des objectifs prévus et présentent des propositions sur la suite que l'institution pourrait donner à leurs travaux. Ce document devra parvenir aux directions concernées et au recteur de l'académie d'accueil de l'université d'été **avant le 21 septembre** pour les actions se déroulant durant les mois de juillet et d'août et **avant le 30 novembre** pour les actions se déroulant durant les vacances d'automne ;

- les actes, dont la rédaction est à soigner, puisque c'est à travers eux que les travaux des participants seront portés à la connaissance d'un public plus large.

Les actes, qui ne doivent pas nécessairement être très longs, ne peuvent se concevoir comme une simple compilation hétérogène et exhaustive de comptes rendus des différents

ateliers et interventions. Le travail de réécriture, de synthèse et de mise en perspective de l'ensemble suppose, pendant le déroulement même de l'université d'été, une première série de travaux menés avec les participants et l'équipe d'encadrement.

Ces actes seront adressés à l'administration centrale, **avant le 31 décembre 2001** pour les universités d'été et **avant le 28 février 2002** pour les universités d'été se déroulant durant les vacances d'automne en vue d'une éventuelle

diffusion nationale. Ils ne peuvent donner lieu à aucune diffusion avant lecture et validation par l'administration centrale.

Pour le ministre de l'éducation nationale et par délégation,

Le directeur de l'enseignement scolaire
Jean-Paul de GAUDEMAR

La directrice des personnels administratifs,
techniques et d'encadrement
Béatrice GILLE

Annexe

FICHE DE CANDIDATURE AUX UNIVERSITÉS D'ÉTÉ 2001

À envoyer au rectorat de l'académie d'exercice(ou du domicile pour les personnels en service détaché ou n'appartenant pas à l'éducation nationale)
à l'attention du responsable académique de la formation continue des enseignants

ou

à l'attention du responsable du centre académique de formation de l'administration
(cf. circulaire)**Au plus tard le 11 mai 2001** pour les universités d'été prévues en juillet et août 2001**Au plus tard le 14 septembre 2001** pour les universités prévues pendant les vacances d'automne 2001**Je soussigné(e)**

M., Mme, Mlle Prénom

Date de naissance

Adresse personnelle

Numéro de téléphone où il est possible de me joindre (préciser domicile ou travail et horaires) :

Situation administrative (grade, qualité, discipline) :

Nom et adresse du lieu d'exercice :

Académie :

pose ma candidature à l'université d'été suivante :

N° fiche B.O. :

Intitulé :

Dates :

Lieu :

Si je pose ma candidature à une autre université d'été, je classe mes deux demandes par ordre préférentiel :

N° 1

N° 2

(Pas plus de 2 candidatures par personne et une fiche par université d'été demandée)

Ma candidature est motivée par les raisons suivantes que j'expose précisément :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

J'ai participé à université(s) d'été comme stagiaire
 université(s) d'été comme formateur

En cas de défection, je m'engage à prévenir le plus tôt possible le rectorat afin qu'une autre candidature puisse être retenue.

Fait à, le

Signature

Avis de l'autorité hiérarchique :

.....
.....
.....
.....

Avis du responsable académique de la formation continue des enseignants ou du responsable du centre académique de formation de l'administration :

.....
.....
.....
.....

Cette fiche est à transmettre exclusivement au rectorat - à l'attention du responsable académique de la formation continue des enseignants ou du responsable du centre académique de formation de l'administration - de l'académie d'exercice (ou du domicile pour les personnes ne relevant pas de l'éducation nationale).

Programme des universités d'été en réponse à l'appel d'offres 2001

CLASSEMENT THÉMATIQUE

Thème : L'éthique professionnelle ou l'influence des questions de société sur le fonctionnement de l'école

UE n° 1 : De meilleures relations parents-école : un enjeu pour la réussite scolaire p. XI

Thème : Les langues vivantes à l'école

UE n° 2 : Apprendre des langues vivantes à l'école dans une société en évolution p. XII

UE n° 3 : L'enseignement d'une langue vivante étrangère à de jeunes enfants p. XIV

Thème : La pluridisciplinarité dans les enseignements au collège et au lycée

UE n° 4 : La place de l'expérience dans l'enseignement des sciences du collège à l'université ... p. XV

UE n° 5 : L'histoire des sciences comme instrument d'une approche pluridisciplinaire de l'enseignement au collège et au lycée p. XVII

UE n° 6 : Entre le texte et l'image : la place des arts visuels dans l'enseignement des lettres (collège et lycée) p. XIX

Thème : Le lieu de vie, travail commun des différentes catégories de personnels et composante essentielle de l'acte éducatif dans l'établissement scolaire

UE n° 7 : Collèges et lycées : des lieux d'apprentissage et de socialisation.

Accueil et responsabilisation des élèves en France et en Europe p. XX

Thème : L'évolution institutionnelle de l'établissement scolaire : vers un modèle européen ?

UE n° 8 : Au XXI^{ème} siècle : une école ou des écoles ? Management et compétences politiques dans le pilotage d'un système éducatif fondé sur l'autonomie des établissements p. XXI

UE n° 9 : La juste place du droit dans l'école p. XXIII

PILOTAGE : DESCO / DPATE
INTERLOCUTEUR : DESCO

UE N° 1

CODE SAIMAFOR : JRZM51C

De meilleures relations parents-école : un enjeu pour la réussite scolaire

Thème : L'éthique professionnelle ou l'influence des questions de société sur le fonctionnement de l'école

Structure à l'initiative : IUFM de Créteil, rue Jean Macé, 94380 Bonneuil-sur-Marne

Responsable scientifique universitaire : Jean-Louis Auduc, directeur adjoint de l'IUFM de Créteil, rue Jean Macé, 94380 Bonneuil-sur-Marne

Structure extérieure : Délégation interministérielle à la famille (DIF), 8, avenue de Ségur, 75007 Paris

Responsable extérieur : Laurence Levy-Delpla, chargée de mission DIF

Équipe permanente d'encadrement : Jean-Louis Auduc, IUFM de Créteil-Alain Warzée, DESCO - Laurence Levy-Delpla, DIF - Jean Roucou, délégation interministérielle à la ville et au développement social urbain (DIV) - Georges Fotinos, chargé d'une mission d'inspection générale.

Intervenants ponctuels : Conférenciers pressentis : Irène Thery, Patrick Huerre, Patrick Bouveau, Jacky Simon, Serge Lesourd, Paul Chemetov, Jean Hebrard, Daniel Thin, Jacqueline Costa-Lascoux, Joëlle Bordet.

Objectifs : Faire le point sur les dispositifs mis en oeuvre et sur les politiques menées.

Mieux armer les acteurs de terrain sur cette question en clarifiant les enjeux. Montrer qu'une meilleure collaboration parents-école est un avantage décisif pour la réussite scolaire des jeunes.

Contenu : Famille-école : antagonisme des regards ? De l'enfant à l'élève. Les pratiques de médiation école- parents. Accueil, écoute, information des parents : que recouvrent ces thèmes ? Quels espaces, quels lieux, quelles pratiques dans les établissements scolaires ? Comment construire des relations plus positives entre les enseignants et les parents d'élèves ? Comment mieux former à cette relation, partie intégrante du métier enseignant ?

Modalités : Conférences en séance plénière, suivies sur le même thème de tables rondes avec des acteurs de terrain : chefs d'établissement, CPE, personnels sociaux et de santé, fédérations de parents d'élèves, associations familiales... Six ateliers devront aboutir à des productions sur des thèmes tels que les lieux d'écoute et d'accueil dans et hors les établissements, la formation initiale et continue de personnels à la relation parents-école...

Caractéristiques et prérequis du public : Public investi dans des actions visant à favoriser le rapprochement parents-école ou ayant engagé des actions de formation des personnels sur ces questions. Le public sera composé de personnels de l'éducation nationale, de représentants des fédérations de parents d'élèves, de responsables de contrats de ville, d'élus locaux. Quelques places seront réservées aux personnels du ministère de l'agriculture.

Durée en heures : 28

Dates : du 9-7-2001 (11 h 00) au 12-7-2001 (20 h 30)

Lieu : Centre IUFM, place du 8 mai 1945, 93200 Saint-Denis

Nombre de participants : 150

PILOTAGE : DESCO

UE N° 2

CODE SAIMAFOR : JDRM51C

A apprendre des langues vivantes à l'école dans une société en évolution

Thème : Les langues vivantes à l'école
Structure à l'initiative : Centre de recherches et d'applications pédagogiques en langues (CRAPEL) et IUFM de Lorraine
Responsable scientifique universitaire : Marie-José Gremmo, directrice du CRAPEL, professeure en sciences de l'éducation, université Nancy II

Équipe permanente d'encadrement : Marie-José Gremmo, directrice du CRAPEL, professeure en sciences de l'éducation, chercheur au CRAPEL - Sophie Bailly, MC en sciences du langage, université de Nancy II et IUFM, chercheur au CRAPEL - Florence Poncet, MA en anglais, IUFM, chercheur au CRAPEL - Myriam Pereiro, MC en anglais, université Nancy II - Patricia Bertaux, PRAG en anglais, IUFM - Séverine Journée, ATER en anglais, IUFM - Christophe Poiré, ATER en anglais, IUFM.

Intervenants ponctuels : Louis Porcher, professeur honoraire en sciences de l'éducation, université Paris III - Marie-José Gremmo, directrice du CRAPEL, professeure en sciences de l'éducation, chercheur au CRAPEL - Sophie Bailly, MC en sciences du langage, université de Nancy II et IUFM, chercheur au CRAPEL - Richard Duda, professeur en sciences de langage, université Nancy II, chercheur au CRAPEL - Sam Michel Cembalo, MC en anglais, université Nancy II, chercheur au CRAPEL - Emmanuelle Carette, MC en sciences du langage, université Nancy II, chercheur au CRAPEL - Jeanne-Marie Debaisieux, MC en sciences du langage, université Nancy II, chercheur au CRAPEL - Myriam Pereiro,

MC en anglais, université Nancy II - Contacts en cours avec des enseignants-chercheurs des universités de Bergen (Norvège), Castellon (Espagne), Nottingham (Royaume-Uni) et du Luxembourg.

Objectifs : Faire le point sur les facteurs qui rendent nécessaires de nouvelles pratiques pédagogiques - Identifier les principes pédagogiques qui permettent de prendre en compte les évolutions de la société - Confronter et partager des expériences innovantes dans l'enseignement / apprentissage des langues vivantes - Construire des stratégies et des outils mieux adaptés à la diversité actuelle des situations sociales et pédagogiques.

Contenu : L'UE abordera, à partir des expériences des participants - deux thèmes centraux et communs à tous les participants : 1. Développer l'autonomie d'apprentissage de l'élève. 2. Développer une compétence interculturelle chez l'élève - et deux thèmes transversaux, au choix : 3. Place et usage des TIC. 4. Comment les élèves acquièrent-ils ?

Modalités : Conférences plénières pour exposer l'état des recherches dans les domaines suivants : autonomie de l'élève ; identité et pluralité linguistique et culturelle - Ateliers organisés en deux temps : 1° confrontation et analyse de pratiques, 2° construction de stratégies et d'outils pour développer le travail en autonomie des élèves et leur compétence interculturelle - Tables rondes pour aborder les questions pour lesquelles les réponses ne sont pas encore arrêtées.

Caractéristiques du public et prérequis : L'université d'été sur l'apprentissage des langues vivantes à l'école (école élémentaire et collège) s'adresse à : des professeurs des écoles ayant une pratique

d'enseignement de langue vivante ; des enseignants de langues du collège ; des professeurs documentalistes ayant une expérience de collaboration avec les enseignants de langues vivantes ; des formateurs de professeurs de langues de l'IUFM (formation initiale et continue : PIUFM, IMF et PEMF, conseillers pédagogiques) ; des inspecteurs de l'éducation nationale.

Les prérequis pour s'inscrire à cette université d'été sont : avoir une expérience confirmée, si possible théorisée, en rapport avec le thème abordé ; s'engager à écrire sur, ou à décrire cette

expérience professionnelle et accepter que cette pratique soit analysée collectivement.

Il sera demandé aux participants de fournir des documents sur leur expérience avant le début de l'UE et d'en préciser les grandes lignes dans leur fiche d'inscription à l'université d'été.

Durée en heures : 28 heures

Dates : du 3-7-2001 (14 h 00) au 7-7-2001 (12 h 00)

Lieu : Université Nancy II, 23, boulevard Albert 1er, 54000 Nancy

Nombre de participants : 130

PILOTAGE : DESCO

UE N° 3

L'enseignement d'une langue vivante étrangère à de jeunes enfants

Thème : Les langues vivantes à l'école
Structure à l'initiative : IUFM de Caen, 186 rue de la Délivrande, 14053 Caen
Responsable scientifique universitaire : Dominique Delasalle, maître de conférences, IUFM de Caen

Structure extérieure : Association des chercheurs et enseignants en didactique des langues étrangères (ACEDLE), 14053 Caen
Équipe permanente d'encadrement : Dominique Delasalle, Michel Candelier (Pdt ACEDLE), Claude Springer (ACEDLE) Véronique Castelotti (ACEDLE) et formateurs de l'IUFM de Caen.

Intervenants ponctuels : Conférenciers pressentis : Danièle Bailly (psycholinguiste), Louise Dabène, Jean Petit, Umberto Eco.

Objectifs : Faciliter la mise en œuvre de la généralisation de l'enseignement des langues vivantes étrangères dans le premier degré. Contribuer à l'information et à la formation des responsables et des formateurs en matière d'éducation aux langues vivantes étrangères et aux cultures. Aider les formateurs à explorer les activités favorisant les apprentissages afin de mieux

répondre aux besoins de formation dans le premier degré.

Contenu : Approche pluridisciplinaire de l'enseignement des LVE. Réflexion sur l'interaction langue maternelle-LVE. Travail sur le passage de la phonie à la graphie, les systèmes langagiers, les transferts en compréhension, l'utilisation des TICE, de documents audiovisuels, de documents authentiques.

Modalités : Interventions sous forme de conférences d'universitaires-chercheurs, interventions plus courtes suivies d'ateliers d'appropriation - Ateliers techniques autour de la didactique de l'enseignement des LVE (audiovisuel, TICE, élaboration de "documents authentiques"...).

Caractéristiques et prérequis du public : Enseignants des premier et second degrés enseignant les LVE dans le premier degré ; formateurs d'enseignants de LVE (formation initiale et continue) ; IEN (premier degré) et IA-IPR de langues vivantes ; enseignants du supérieur en LVE.
Durée en heures : 28

Dates : du 28-10-2001 (9h00) au 31-10-2001 (16h00)

Lieu : IUFM de Caen, 186, rue de la Délivrande, 14053 Caen

Nombre de participants : 100

PILOTAGE : DESCO

UE N° 4

CODE SAIMAFOR : JCYM51C

La place de l'expérience dans l'enseignement des sciences du collège à l'université

Thème : La pluridisciplinarité dans les enseignements au collège et au lycée
Structure à l'initiative : Département de physique de l'ENS de Cachan, avenue du Président Wilson, 94235 Cachan cedex
Responsable scientifique universitaire : Mireille Tadjeddine, directrice du département de Physique, ENS de Cachan
Structure extérieure : Union des physiciens, 44, boulevard Saint-Michel, 75006 Paris

Responsable extérieur : Madeleine Sonneville, professeure, 29, rue Edmont About, 92350 Le Plessis Robinson
Équipe permanente d'encadrement : Mireille Tadjeddine, ENS Cachan - Madeleine Sonneville, Marie-Françoise Karatchentzeff, Michèle Gouédard, Stéphane Olivier, UDP - Vincent Crespel, UPSTI - Anne Pansu, UPA - Bruno Jauffroy, UPS - Pierre Fontes, université d'Orsay - Christine Blondel, CNRS et la Villette - Etienne Guyon, SFP.

Intervenants ponctuels : C. Fermon, CEA - M. Himbert, CNAM - C. Larcher, CNDP - A. Aspect, C. Blondel, E. Walter, CNRS - G. Krebs, B. Journet, JF. Roch, ENS Cachan - R. Moreau, JP. Sarmant, IGEN - J. Zemouri, U de Lille I - P. Lauginie, MG Séré, U d'Orsay - H. Grau, JC. Lapostolle, professeurs - M. Vanhoutte, chef de travaux - J. Audouze, Palais de la découverte - D. Ferriot, Ministère de la recherche - R. Jantzen, La Villette - B. Zana, Exploradôme - P. Huwart, PSA.

Objectifs : Définir, dans le prolongement du plan de rénovation des sciences à l'école primaire, l'enjeu que représente l'expérience pour l'ensemble des sciences expéri-

mentales (physique, chimie, biologie, mécanique...) du collège à l'université. Réfléchir au statut et au rôle du travail expérimental. Montrer les liens de cette formation avec la construction des savoirs (dans la pratique scolaire et celle de la recherche), les besoins économiques et la vie en société. Identifier la contribution de l'activité expérimentale dans le cadre des différentes formes d'aide individualisée aux élèves et les apports que constituent les nouvelles technologies. Réfléchir à son évaluation dans le cadre scolaire et universitaire (en cours d'apprentissage et dans les examens et concours).

Contenu : On propose de cerner le travail expérimental sous tous ses aspects, y compris historique (sa place depuis le XVIII^{ème} siècle) et géographique (les TP dans l'Union Européenne); d'étudier son statut dans la pratique scolaire (expérience de cours et de TP, ateliers scientifiques, Olympiades...) et dans la culture du citoyen (musées scientifiques); de définir ses objectifs dans le milieu de la recherche et de l'industrie; de réfléchir au concept de la mesure et au problème de la métrologie; de discuter de l'évaluation du travail expérimental; d'établir un bilan dans le cadre des réformes déjà engagées (notamment dans certaines filières expérimentales).

Modalités : Des conférences plénières. Une table ronde avec des responsables de musée scientifique. Trois demi-journées d'ateliers sur : - l'accompagnement individualisé de la pratique expérimentale - l'évaluation - la gestion du laboratoire du lycée. Des présentations d'expériences à différents niveaux d'enseignement, y compris d'expériences historiques.

Caractéristiques et prérequis du public : Enseignants et personnels de

laboratoire de collège, de lycée (général, technologique et professionnel), de CPGE, de l'enseignement supérieur (université, IUT, école d'ingénieurs, IUFM, ENS) dans les disciplines expérimentales (physique, chimie, sciences de la vie et de la Terre, sciences industrielles...).

Durée en heures : 24

Dates : du 9-7-2001 (13 h 30) au 13-7-2001 (16 h 30)

Lieu : ENS de Cachan, avenue du Président Wilson, 94235 Cachan cedex

Nombre de participants : 140

PILOTAGE : DESCO

UE N° 5

CODE SAIMAFOR : JCYM52C

L'histoire des sciences comme instrument d'une approche pluridisciplinaire de l'enseignement au collège et au lycée

Thème : La pluridisciplinarité dans les enseignements au collège et au lycée

Structure à l'initiative : CII épistémologie et histoire des maths (ADIREM) - IREM, faculté des sciences, avenue Olivier Messiaen, 72085 Le Mans cedex 9

Responsable scientifique universitaire : Évelyne Barbin, maître de conférences, IREM Paris VII, tour 56 2, place Jussieu, CP 7018, 75251 Paris cedex 05

Structure extérieure : ADIREM - IREM de Grenoble Domaine universitaire - IREM, BP 41, 38401 Saint-Martin d'Hères

Équipe permanente d'encadrement : Barbin Évelyne, maître de conférences, Épistémologie et histoire des mathématiques, IUFM de Créteil - Benard Dominique, maître de conférences de mathématiques, université du Maine - Guichard Jacqueline, professeur de philosophie, Lycée Pérochon, Parthenay - Guichard Jean-Paul, professeur de mathématiques, collège Mendès France, Parthenay - Rosmorduc Jean, professeur émérite, Épistémologie et histoire des sciences, université de Brest - Souville Jean, maître de conférences de mathématiques, directeur de l'IREM, université de Poitiers.

Intervenants ponctuels : Brian Éric, directeur d'études à l'école des hautes études en sciences sociales et chercheur à l'INED - Delahaye Jean-Paul, professeur d'informatique, université de Lille I - Durand-Richard Marie-Josée, maître de conférences épistémologie et histoire des sciences, université Paris VIII - Maïté Bernard, professeur

épistémologie et histoire des sciences, université de Lille I - Scheideker Myriam, maître de conférences épistémologie et histoire des sciences, université de Nice - Vigoureux Jean-Marie, professeur de physique, université de Besançon.

Objectifs : 1. Susciter une réflexion en profondeur sur les méthodes et les contenus de l'enseignement scientifique, à partir d'une étude de la construction historique et épistémologique des savoirs scientifiques. Cette approche situe d'emblée l'enseignement dans une perspective pluridisciplinaire, invitant au décloisonnement et replaçant les sciences dans l'histoire des idées, des sociétés, des techniques. 2. Apporter aux enseignants de nouvelles pistes pour réaliser des innovations, dans le cadre de la rénovation des programmes scientifiques. Les thèmes abordés concernent particulièrement la mise en place des travaux croisés au collège et des TPE au lycée. 3. Répondre au souhait exprimé dans le rapport Lecourt "de montrer aux élèves une réflexion commune de leurs enseignants sur les démarches, les perspectives et les enjeux des sciences qu'on leur enseigne".

Contenu : 1. La construction historique de savoirs scientifiques dans le contexte technique, culturel, philosophique et social d'une époque ; 2. Approche épistémologique et historique de l'activité scientifique : rôle des problèmes, des expériences, de la conjecture, de l'écriture, de la rigueur, de l'analogie, de la déduction, de la modélisation et de la preuve ; 3. L'histoire des sciences comme ressource pour des activités pluridisciplinaires dans l'enseignement scientifique, l'exemple des travaux croisés et des TPE ; 4. Quatre thèmes historiques seront prioritaires : - les relations entre les sciences mathématiques, physiques, chimiques et sciences de la Terre ; - l'instrument statistique dans les sciences de la nature et de

l'homme ; - l'histoire du calcul scientifique et de l'informatique ; - mathématiques et arts : peinture, architecture, musique et poésie.

Modalités : - cinq ou six conférences plénières - deux séries d'ateliers de 5 heures, en parallèle, sur la construction historique des sciences à partir de la lecture de textes anciens - deux séries d'ateliers de trois heures, en parallèle, sur l'insertion de l'histoire des sciences dans l'enseignement - des exposés d'une heure, en parallèle, sur des points précis de la construction historique des sciences ou sur l'histoire dans l'enseignement.

Caractéristiques et prérequis du public : L'université d'été est ouverte aux enseignants de collège, de lycée, aux universitaires, aux formateurs d'enseignants et aux membres de l'inspection, pour les disciplines mathématiques, sciences physiques, sciences de la vie et de la Terre, philosophie, lettres et histoire.

Durée en heures : 30

Dates : du 16-7-2001 (9 h 00) au 20-7-2001 (16 h 00)

Lieu : IREM de Poitiers, 40, avenue du recteur Pineau, 86022 Poitiers cedex

Nombre de participants : 125

PILOTE : DESCO

UE Nº 6

Entre le texte et l'image : la place des arts visuels dans l'enseignement des lettres (collège et lycée)

Thème : La pluridisciplinarité dans les enseignements au collège et au lycée

Structure à l'initiative : Inspection générale des lettres / Hélène Waysbord, ministère de l'éducation nationale, 110, rue de Grenelle, 75357 Paris 07

Responsable scientifique universitaire : Ségolène Le Men, professeure d'université, 10, rue Royale, 75001 Paris
Équipe permanente d'encadrement : Colette Deremble, directrice du département d'art et d'archéologie de Nanterre-Paris X, et son équipe d'enseignants-chercheurs (Ségolène le Men, professeure, Christian Michel, professeur, Paul-Louis Rinuy, maître de conférences).

Intervenants ponctuels : Yves Bonnefoy, poète, professeur au Collège de France - Yves Peyré, directeur de la bibliothèque littéraire Jacques Doucet - François Rouan, peintre, prix de Rome.

Objectifs : Il s'agit d'approfondir et d'accompagner, dans le champ de l'enseignement de la littérature, les orientations de la politique éducative concernant : - l'apport mutuel des disciplines littéraires et artistiques, au niveau des démarches (lire et écrire) comme des contenus - les modalités de travail interdisciplinaire induites par les nouveaux dispositifs comme les travaux croisés, les TPE et les PPCP - les actions menées par le ministère en étroite collaboration avec la Culture (introduction des enseignements artistiques et cinématographiques dans le secondaire) - certains aspects essentiels des nouveaux programmes

de français (installation de l'image comme véritable objet d'enseignement et comme dimension même de l'écrit).

Contenu : Les relations entre l'écrit et les arts visuels dans leur complexité, leur interaction possible dans les pratiques pédagogiques, leur apport respectif à la construction du sens, les spécificités des deux langages, enfin la manière d'introduire la dimension "image" dans l'approche des textes (lecture et invention). Les interventions porteront essentiellement sur les points suivants : - l'illustration ; - la dimension visuelle des textes (de la lettre ornée à l'esthétique de l'écriture dans l'art contemporain) ; - l'image comme texte (codes, récits dans l'image...) ; - la description des œuvres d'art et la consécration des œuvres par le texte.

Modalités : Alternance de conférences et d'ateliers. Démonstration de produits pédagogiques et présentation d'outils pour l'enseignement des lettres.

Caractéristiques et prérequis du public : L'action s'adressera à des enseignants et formateurs engagés dans une réflexion théorique ou pratique sur l'interdisciplinarité lettres/arts et sur la manière d'intégrer à leur enseignement l'arrivée massive des images. Elle s'adressera aussi à des responsables de services pédagogiques dans les musées et institutions culturelles ayant rapport à l'image. Les participants devront pouvoir proposer dans les ateliers des exemples concrets et les confronter à des apports théoriques de haut niveau.

Durée en heures : 24

Dates : du 29-10-2001 (9h00) au 31-10-2001 (18h00)

Lieu : CDDP de Charente, château de l'Oisellerie, 16400 La Couronne

Nombre de participants : 100

PILOTAGE : DESCO/DPATE
INTERLOCUTEUR : DPATE

UE N° 7

CODE SAIMAFOR : JTDD51C

Collèges et lycées : des lieux d'apprentissage et de socialisation. Accueil et responsabilisation des élèves en France et en Europe

Thème : Le lieu de vie, travail commun des différentes catégories de personnels et composante essentielle de l'acte éducatif dans l'établissement scolaire

Structure à l'initiative : FOEVEN, 67, rue Vergniaud, 75013 Paris

Responsable scientifique universitaire : Anne Barrère, professeur de sociologie, université de Lille III

Responsable extérieur : Françoise Gavroy, formatrice de formateurs à la FOEVEN

Équipe permanente d'encadrement : Ducourt Bernard, professeur à l'IUFM de Versailles - Morel Corinne, psychologue, intervenante conduites à risques, médiation - Mairesse Wanda, professeur à l'IUFM de Lille, réseau citoyenneté - Charles Philippe, CPE, forum des lycéens, académie de Nantes - Cunat Pierre, PLP intervenant charte de vie scolaire, rapport à la loi, IUFM de Nancy - Dupont Julien, principal, animateur réseau ouest des chefs d'établissement - Saurel Liliane, attachée d'administration, intervenante en formation des personnel ATOS - Baretje Marcellin, directeur de la revue FOEVEN, secrétaire général AROEVEN de Besançon.

Intervenants ponctuels : André de Peretti, Louis Legrand, Agnès Van Zanten. Élèves élus aux CVL, CAVL, CA. Élèves membres de conseils départementaux de la jeunesse. Élèves participant aux comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté. Parents d'élèves.

Objectifs : Renforcer la prise en compte de la mission éducative des lycées et collèges par l'ensemble du personnel de l'établissement en - favorisant l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique d'établissement fondée sur la participation et la responsabilisation des élèves - impliquant les différents partenaires (parents d'élèves, animateurs, éducateurs...).

Contenu : Analyse du rôle et de la place des élèves dans l'établissement - Utilisation des structures existantes (FSE, MDL, conseils de la vie lycéenne, CESC, heures de vie de classe, structures d'évaluation et de médiation à destination des élèves...) pour faciliter l'accueil et la participation des élèves à la vie de classe et de l'établissement - Analyse des interférences entre la structure pédagogique (classes hétérogènes, classes de niveau...) et le comportement des élèves - Place et rôle des différents acteurs et partenaires de l'établissement dans la socialisation et la régulation de la vie collective des élèves (rapport à la loi, lutte contre les incivilités, prévention de la violence par la médiation...).

Modalités : Ateliers de prospective, conférences débats, tables rondes, groupes d'échanges et d'analyse de pratiques, élaboration de projets avec définition d'indicateurs permettant le pilotage et l'évaluation. Caractéristiques et prérequis du public : Présence demandée de l'ensemble des différentes catégories de personnel des collèges et lycées, parents d'élèves, intervenants extérieurs.

Durée en heures : 24

Dates : du 17-8-2001 (9h00) au 20-8-2001 (16h00)

Lieu : Hôtel de Ville de Besançon, place du 8 septembre, 25000 Besançon

Nombre de participants : 100

PILOTAGE : DPATE

UE N° 8

Au XXIème siècle : une école ou des écoles ? Management et compétences politiques dans le pilotage d'un système éducatif fondé sur l'autonomie des établissements

Thème : L'évolution institutionnelle de l'établissement scolaire : vers un modèle européen ?

Structure à l'initiative : INRP, 29, rue d'Ulm, 75230 Paris

Responsable scientifique universitaire : Jean-Louis Derouet, professeur des universités, INRP

Structure extérieure : Rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand, 3, avenue Vercingétorix, 63033 Clermont-Ferrand cedex

Équipe permanente d'encadrement : Jean-louis Derouet, professeur des universités - Francis Begyn, directeur du cabinet du recteur de l'académie de Clermont-Ferrand - Romuald Normand, INRP.

Intervenants ponctuels : Universitaires, encadrement supérieur de l'éducation nationale, experts européens et internationaux : Alain Bouvier, recteur de l'académie de Clermont-Ferrand - Antoine Prost, université de Paris I - François Dubet, Ehes-Cadis - Jean-Louis Derouet, INRP - Patricia Broadfoot, université de Bristol - Jean-Pierre Jarousse, IREU - Pierre Merle et Gérard Sensevy, IUFM de Rennes - Francis Begyn, académie de Clermont-Ferrand - Françoise Lantheaume, IUFM de Grenoble - Yves Dutercoq et Christophe Helou, INRP - André Robert, université de Lyon II - Jean-Claude Barbier, centre d'étude de l'emploi - Romuald Normand, INRP - Marie-Claude Derouet-Besson, INRP -

Manuel Candre, ministère de la culture - Gilbert Renaud, ENESAD, Comparaison des stratégies de changement de 3 ministères : éducation nationale, culture, agriculture - Agnès Van Zanten, OSC-CNRS - Jean-Yves Rochex, université de Paris VIII - Anne Van Haecht, université libre de Bruxelles - Joao Barroso, université de Lisbonne - Jean-Émile Charlier, FUCAM. Objectifs : Situer la réflexion sur l'autonomie des établissements dans une perspective européenne : comment la mise en place progressive de normes européennes amène-t-elle une recomposition des références de l'action, du fonctionnement des établissements, de la structuration des territoires et des systèmes éducatifs nationaux ? - Définir les actions de formation et d'accompagnement des personnels (et principalement des personnels d'encadrement) qui seront nécessaires pour soutenir cette évolution et constituer un milieu de réflexion et de recherche sur cette question comprenant à la fois des universitaires français et européens, des responsables politiques et administratifs de différents niveaux, des enseignants, des parents, etc.

Contenu : L'université d'été s'interrogera sur la manière dont l'autonomie des établissements et le développement d'une Europe des régions pourraient amener une recomposition du fonctionnement centralisé du système éducatif sans que celui-ci perde pour autant l'unité de son projet politique. La réflexion progressera en deux temps : - Quels sont les dispositifs qui peuvent construire un lien entre des établissements autonomes et des systèmes régionaux, nationaux ou européens ? L'UE étudiera ainsi le rôle de l'encadrement, celui de l'évaluation, de la formation des personnels et de la gestion des ressources humaines ; -

Quels lieux de régulation seront nécessaires aux différents niveaux ? Et comment y maintenir un équilibre entre des références managériales qui cherchent à désamorcer les conflits entre les différents objectifs que la société assigne à l'école et des références politiques qui posent les questions qui dérangent : l'égalité d'éducation, la constitution d'une culture commune pour des jeunes d'origine différentes, etc.

Modalités : Conférences plénières et ateliers.

Caractéristiques et prérequis du public :

Toute personne participant à l'encadrement local et territorial de l'éducation : IA-IPR, IEN,

chefs d'établissement et adjoints, cadres administratifs, enseignants ayant des responsabilités de coordination, fonctionnaires et chargés de mission de services éducatifs des collectivités territoriales. Quelques places seront réservées aux personnels du ministère de l'agriculture.

Durée en heures : 32

Dates : du 27-10-2001 (9 h 30) au 30-10-2001 (17 h 30)

Lieu : CRDP d'Auvergne, 15, rue d'Amboise, 63037 Clermont-Ferrand

Nombre de participants : 120

PILOTAGE : DPATE

UE N° 9

L a juste place du droit dans l'école

Thème : L'évolution institutionnelle de l'établissement scolaire : vers un modèle européen ?

Structure à l'initiative : IUFM de Lorraine, 5, rue Paul Richard, 54320 Maxeville, en collaboration avec l'Institut des hautes études sur la justice (IHEJ), 8, rue Chanoinesse, 75004 Paris

Responsable scientifique universitaire : Eirick Prairat, maître de conférences à l'IUFM de Lorraine - Thierry Pech, secrétaire général adjoint à l'IHEJ de Paris
Équipe permanente d'encadrement : Nathalie Noël, IUFM de Lorraine - Thierry Pech, IHEJ de Paris - Eirick Prairat, IUFM de Lorraine.

Intervenants ponctuels : Conférenciers : Robert Badinter, François Dubet, Antoine Garapon, Hughes Lagrange, Jean-Pierre Obin, Thierry Pech, Eirick Prairat, Joël Roman, Jo Ros et Dominique Schnapper.

Objectifs : Doter les personnels de l'éducation nationale d'une culture juridique appropriée et engager une réflexion prospective et critique sur les avantages et les limites d'une meilleure introduction des logiques juridiques à l'école. Revitaliser une normativité sociale qui réponde aux attentes symboliques des plus jeunes.

Contenu : Violences sociales, violences scolaires : comprendre et décrypter leur évolution lors de ces vingt dernières années ; présentation et analyse critique des décrets et de la circulaire de juillet 2000 sur les nouvelles procédures disciplinaires. Il s'agira, au-delà de ces analyses et constats, de réfléchir à la question des normes (sociales, morales et juridiques) et plus précisément à la place des règles de droit (légalité des poursuites et des sanctions, proportionnalité, individualisation, non-rétroactivité...) au sein des établissements scolaires.

Modalités : Conférences plénières, ateliers, présentation de documents vidéo, étude de cas et travaux à partir de procès fictifs.

Caractéristiques et prérequis du public : Enseignants de collège et lycée ; personnels d'inspection, de direction et d'administration.

Cette université s'adresse prioritairement à des chefs d'établissement (établissements d'enseignement général, technologique, professionnel et agricole). Quelques places seront réservées aux personnels du ministère de l'agriculture.

Durée en heures : 30

Dates : du 27-10-2001 (14h00) au 31-10-2001 (17h00)

Lieu : Région parisienne (à préciser)

Nombre de participants : 100

Programme des universités d'été hors appel d'offres 2001

RÉCAPITULATIF

Plan d'accompagnement pour le développement des arts et de la culture à l'école

Ce plan fait l'objet d'une programmation spécifique :

- des universités d'été dont les actions détaillées figurent ci-après, certaines n'offrant qu'un nombre de places limité : leur public est volontairement réservé aux experts des domaines concernés, lesquels sont chargés de leur démultiplication au niveau local ;
- des séminaires interacadémiques qui viendront compléter le dispositif, notamment dans les domaines du chant choral et de l'architecture.

UE n° 10 : Les conditions d'une approche des œuvres d'art à thématiques religieuses dans l'enseignement d'histoire des arts	p. XXV
UE n° 11 : Musique du XXème siècle, analyse, approches pédagogiques, projets de création en partenariat	p. XXVI
UE n° 12 : Cultures chorégraphiques : les danses et la danse	p. XXVII
UE n° 13 : Le cinéma dans les classes à PAC : art, culture, langage	p. XXVIII
UE n° 14 : Langage cinématographique : fondamentaux et variantes	p. XXIX
UE n° 15 : Les fondamentaux du théâtre à l'école primaire	p. XXX
UE n° 16 : L'école en piste : les arts du cirque à la rencontre de l'école	p. XXXI
UE n° 17 : L'action éducative des institutions artistiques et culturelles	p. XXXII
UE n° 18 : Les professionnels de l'art et de la culture à l'école	p. XXXIII

Ingénierie de la formation continue

UE n° 19 : La formation continue ouverte et à distance	p. XXXIV
--	----------

De la mémoire à l'histoire

UE n° 20 : Enseigner la guerre d'Algérie et le Maghreb contemporain	p. XXXV
---	---------

PILOTAGE : DESCO

UE N° 10

CODE SAIMAFOR : FOAM51C

Les conditions d'une approche des œuvres d'art à thématiques religieuses dans l'enseignement d'histoire des arts

Thème : Art et culture

Structure à l'initiative : École du Louvre, IGEN, mission de l'éducation artistique et de l'action culturelle

Responsable scientifique universitaire : Dominique Ponnau et Philippe Joutard

Structure extérieure : Centre culturel de rencontres de Villeneuve-lèz-Avignon

Responsable extérieur : D. Girard
Équipe permanente d'encadrement : Béatrice Abbo, École du Louvre - Jean-Louis Langrognat, IGEN - Yannick Lintz, mission de l'éducation artistique et de l'action culturelle - Marie-Claire Gachet, IA-IPR d'histoire - Jacques Bourraux.

Intervenants ponctuels : Conservateurs du patrimoine, inspecteurs de l'éducation nationale, enseignants.

Objectifs : Élaborer des contenus et des démarches contribuant à alimenter les travaux du colloque européen "Intelligence de l'art et culture religieuse aujourd'hui"

organisé en 2002 à Paris par l'École du Louvre avec le concours du MEN.

Contenu : Réflexion sur les conditions de l'approche par les lycéens d'œuvres d'art à thématiques religieuses (iconographies et espaces architecturaux).

Modalités : Approche directe d'œuvres sculptées et peintes, musicales et architecturales ; exposés théoriques ; travail en atelier et séances plénières.

Caractéristiques et prérequis du public : Candidatures spontanées et sollicitées.

Les stagiaires retenus s'engagent - à mettre en œuvre dans les classes "histoire des arts", à la rentrée 2001, des séquences d'enseignement permettant d'observer la compréhension ou les interrogations des élèves face à des œuvres d'art à thématiques religieuses - à rédiger une synthèse des observations et analyses faites en vue d'une participation au colloque européen "Intelligence de l'art et culture religieuse" du printemps 2002.

Durée en heures : 32

Dates : du 27-8-2001 au 30-8-2001

Lieu : Centre de ressources de l'ancienne chartreuse de Villeneuve-lèz-Avignon, 58, rue de la République, BP 30, 30404 Villeneuve-lèz-Avignon cedex

Nombre de participants : 70

PILOTAGE : DESCO

UE N° 11

CODE SAIMAFOR : FFCM51C

Musique du XX^{ème} siècle, analyse, approches pédagogiques, projets de création en partenariat

Thème : Enseignements artistiques -
Musique

Responsable scientifique universi-
taire : Cité de la musique

Responsable scientifique : Hélène
Koempgen, Cité de la musique, en collabo-
ration avec Vincent Maestracci, IGEN

Équipe permanente d'encadre-
ment : Cité de la musique et deux profes-
seurs d'éducation musicale de l'éducation
nationale impliqués dans les ateliers de
création de la Cité.

Intervenants ponctuels : Musiciens de
l'ensemble intercontemporain, personnels
de l'éducation nationale et de l'enseigne-
ment spécialisé déjà partenaires des ateliers
de création de la Cité de la musique.

Objectifs : Établir un contact direct avec les
répertoires du XX^{ème} siècle ; approfondir
une culture musicale personnelle et donner
des outils pour sa transmission à des publics
scolaires. Rencontrer des musiciens profes-
sionnels soucieux de cette transmission et des
modalités de sa mise en œuvre. Savoir utiliser
les ressources d'une institution culturelle.

Contenu : Exploration active d'œuvres du
XX^{ème} siècle et découverte des processus

de création des compositeurs. Élaboration
de démarches d'approche pour des élèves
d'âge et de niveaux divers. Connaissance
des contraintes et possibilités d'une structure
de diffusion au service de la pédagogie de la
musique. Réflexion sur le rôle de l'ensei-
gnant dans une action de partenariat. Élabo-
ration de projets partenariaux (contenus,
organisation).

Modalités : Ateliers d'analyse et de créa-
tion avec les musiciens de l'EIC. Répéti-
tions et concerts de l'académie du XX^{ème}
siècle. Présentation et mise en perspective
des politiques pédagogiques de la Cité de la
musique et de l'ensemble intercontempo-
rain au regard des objectifs pédagogiques
des publics de participants. Découverte du
lieu et des outils utilisés pour les projets
pédagogiques de l'EIC. Ateliers "comment
construire un projet". Diffusion et analyse
de documents audiovisuels témoignant de
projets pédagogiques déjà réalisés (Berio,
Cage, Grisey...).

Caractéristiques et pré-requis du
public : Professeurs d'éducation musicale
de l'éducation nationale ; professeurs de
l'enseignement spécialisé.

Durée en heures : 42

Dates : du 9-7-2001 au 13-7-2001

Lieu : Cité de la musique à Paris, 221,
avenue Jean Jaurès, 75019 Paris

Nombre de participants : 60

PILOTAGE : DESCO

UE N° 12

CODE SAIMAFOR : FFEM51C

Cultures chorégraphiques : les danses et la danse

Thème : Éducation artistique et culturelle
Responsable scientifique universitaire : Mission de l'éducation artistique et de l'action culturelle

Responsable scientifique universitaire : Georgina Wierre-Gore, université Blaise Pascal de Clermont-ferrand

Équipe permanente d'encadrement : Jean Guizerix, conseiller danse - Marcelle Bonjour, consultante danse - Jean-Christophe Pare, conseiller danse au ministère de la culture - Anne-Marie Reynaud, directrice de l'institut de pédagogie et de recherche pédagogique CND.

Intervenants ponctuels : Chorégraphes ; conférenciers ; praticiens de l'analyse du mouvement et de la notation chorégraphique.

Objectifs : Constituer et renforcer un réseau de formateurs pour développer la pratique de la danse de l'école à l'université.

Promouvoir une culture chorégraphique.

Contenu : L'œuvre comme processus de recherche ; l'œuvre comme processus d'analyse ; approche critique des outils de production ; approches croisées de l'œuvre chorégraphique et des autres arts.

Modalités : Ateliers pratiques et théoriques ; travaux de groupe ; formalisation d'outils ; conférences ; débats.

Caractéristiques et prérequis du public : Formateurs de formateurs engagés dans des actions départementales et académiques et dans la danse au baccalauréat ; artistes chorégraphistes, formateurs de formateurs engagés dans des actions en partenariat.

Durée en heures : 35

Dates : du 2-7-2001 au 6-7-2001

Lieu : Conservatoire national de la région de Montpellier, 14, rue Eugène Lisbonne, 34000 Montpellier - Hébergement : Hôtel Les Citadines à Montpellier.

Nombre de participants : ministère de l'éducation nationale : 20 ; ministère de la culture : 20

PILOTAGE : DESCO

UE N° 13

CODE SAIMAFOR : FFGM51C

Le cinéma dans les classes à PAC : art, culture, langage

Thème : Cinéma

Structure à l'initiative : Mission de l'éducation artistique et de l'action culturelle
Responsable scientifique universitaire : Alain Bergala, maître de conférences à Paris III - Michel Marie, professeur à Paris III

Structure extérieure : Institut de l'image d'Aix-en-Provence

Responsable extérieur : Emmanuelle Ferrari

Équipe permanente d'encadrement : Responsables pédagogiques, maîtres de stage, structures partenaires.

Intervenant ponctuel : Une personne de l'institut de l'image d'Aix.

Objectifs : Mettre en place la doctrine de notre projet éducatif en matière de cinéma : contenus des programmes, démarches d'enseignement, utilisation des outils pédagogiques spécifiques, dispositifs scolaires et équipement des établissements, formation des maîtres en IUFM et modalités de recrutement et de validation au concours, contribution des structures territoriales au plan ministériel, place des technologies nouvelles et des pôles ressources en formation et en information. Expérimenter une pédagogie de la création.

Contenu : Ateliers de réalisation autour de la forme courte (cinéma d'animation, cinéma tourné-monté, cinéma expérimental, etc.) et réflexions (conférences et rencontres) sur la pédagogie de la création, du fragment et de la petite forme. Projection de films.

Modalités : En trois parties : 1. les 7-8-9 juillet : groupe A, soit 40 stagiaires : ateliers et réflexion sur le passage à l'acte de création en classe. 2. les 10-11 juillet : groupes A et B, soit 80 stagiaires + 40 stagiaires qui ne viendront que pour ces deux jours, soit un total de 120 personnes. 3. les 12-13-14 juillet : groupe B, soit 40 stagiaires : ateliers et réflexion sur le passage à l'acte de création en classe.

Caractéristiques et prérequis du public : En priorité : enseignants de l'éducation nationale et personnels susceptibles d'être engagés dans la mise en place de l'enseignement du cinéma, tout particulièrement à l'école primaire ; futurs formateurs de formateurs, responsables d'IUFM et professeurs d'université spécialisés en didactique du cinéma. Toutes les académies devront être représentées.

Durée en heures : 56

Dates : du 7-7-2001 au 14-7-2001

Lieu : Théâtre de La Ciotat

Nombre de participants : 120

PILOTAGE : DESCO

UE N° 14

CODE SAIMAFOR : FFGM52C

Langage cinématographique : fondamentaux et variantes

Thème : Enseignements artistiques.
Structure à l'initiative : université de Rennes II - IGEN Cinéma-audiovisuel
Responsables scientifiques universitaires : Patrice Roturier, université de Rennes II-CREA, en collaboration avec Christine Juppé-Leblond, IGEN
Structures extérieures : Direction du développement et de l'action territoriale (DDAT) - DRAC Bretagne, rectorat de Rennes - DRAC Pays de Loire, rectorat de Nantes - Cinémathèque de Bretagne
Responsables extérieurs : A. Brunswic, DDAT - B. Le Doze, DRAC Bretagne - J. Daniel, DRAC Pays de Loire
Équipe permanente d'encadrement : C. Juppé-Leblond, IGEN - P. Roturier, université Rennes II - Y. Guillon, université Rennes II - B. Le Doze, DRAC Bretagne - J. Chapuis, IA-IPR, DAAC Rennes - M. Maquaire, IA-IPR Nantes - J.-P. Pacaud et P. Gablin, rectorat de Nantes - J. Daniel, DRAC Pays de Loire.
Intervenants ponctuels : A. Bergala, maître de conférences à Paris III - J.-P. Berthommé, universitaire - A. Varda, cinéaste (sous réserve)...

Objectifs : Repérer les éléments fondamentaux du langage cinématographique et audiovisuel au travers de l'unité première du "plan". En découvrir les composantes, en explorer les variations et les richesses, se risquer dans ses marges et ses limites. Poser la question du "point de vue" immédiatement

convoqué dans le plan, quels que soient le genre, la forme ou le support mis en jeu.
Contenu : Travail théorique et pratique sur toutes les formes de plans (du plan séquence à la séquence en plans avec découpage et raccords), au travers de plusieurs genres et supports singuliers ou hybrides (fiction, documentaire, animation, art-vidéo, multimédia). Recherche du point de vue le plus pertinent dans chaque type de production. Exploration et transgression des marges des genres les plus connus. Les travaux d'ateliers s'appuieront sur l'identité et les réalités du lieu d'accueil : une île reliée au continent uniquement à marée basse.
Modalités : Alternance d'ateliers de pratique (dix ateliers fonctionnant en binômes sur cinq entrées : fiction, documentaire, animation, art-vidéo, multimédia), de séances plénières, de conférences et de projections. Présentation d'un DVD pédagogique.
Caractéristiques et prérequis du public : Enseignants et partenaires de collèges et lycées concernés par l'éducation au cinéma et à l'audiovisuel dans les dispositifs suivants : parcours, classes à PAC, ateliers, options facultatives, enseignements de série L ; personnels d'encadrement (éducation ou culture) chargés de l'accompagnement de ces dispositifs. Avoir quelques acquis de base en matière de langage et d'utilisation des outils (tournage, montage).
Durée en heures : 35
Dates : du 27-8-2001 au 31-8-2001
Lieu : Ile de Berder, Loisirs, vacances, tourisme (LVT), 56870 Larmor-Baden
Nombre de participants : 70

PILOTAGE : DESCO

UE N° 15

Les fondamentaux du théâtre à l'école primaire

Thème : Éducation artistique et culturelle

Structure à l'initiative : Comédie de Reims - ANRAT

Responsable scientifique universitaire : Jean-Pierre Siméon

Structure extérieure : Comédie de Reims - ANRAT

Responsable extérieur : Christian Schiaretti - Jean-Pierre Loriol

Équipe permanente d'encadrement : Christian Schiaretti - Jean-Pierre Loriol - Jean-Claude Lallias.

Intervenants ponctuels : Artistes et responsables culturels - Enseignants et

cadres de l'éducation nationale.

Objectifs : Définir les contenus de formation dans le domaine du théâtre, particulièrement dans le premier degré.

Contenu : Les fondamentaux du théâtre à l'école.

Modalités : Ateliers, tables rondes, conférences.

Caractéristiques et prérequis du public : Responsables de formation en matière de théâtre ; responsables de projets théâtre ; comédiens et équipes artistiques.

Durée en heures : 35

Dates : du 27-10-2001 au 31-10-2001

Lieu : Comédie de Reims, 3, chaussée Bocquaine, 51100 Reims

Nombre de participants : 100

PILOTAGE : DESCO

UE N° 16

CODE SAIMAFOR : FQZM51C

L'école en piste : les arts du cirque à la rencontre de l'école

Thème : Artistes et enseignants : le projet d'éducation artistique et les arts du cirque

Structure à l'initiative : Mission de l'éducation artistique et de l'action culturelle - Ministère de la culture - Association Hors les murs

Responsable scientifique universitaire : Robert Abirached, professeur des universités - Professeurs honoraires de Paris X

Structure extérieure : Université d'Avignon - ISTS - Centre national des arts du cirque

Équipe permanente d'encadrement : Jean-Luc Brillet, association Hors les Murs - Emmanuel Wallon - Jean-Claude Lallias - Mane Moreau-descoing - Yves Olivier, conseiller DRAC-PACA.

Intervenants ponctuels : Universitaires, artistes, enseignants, responsables culturels.

Objectifs : Identifier les éléments fondamentaux des arts du cirque ; concevoir et construire un processus d'initiation et d'éducation artistique à l'école.

Contenu : Vocabulaire et syntaxe des principaux arts du cirque. Histoire des genres. Analyse des espaces et des codes de représentation. Dramaturgie et scénographie des spectacles du cirque. Méthodologie d'éducation artistique (projet et partenariat).

Modalités : Ateliers de pratique et d'initiation ; groupes de travail, comptes rendus d'expériences ; tables rondes ; conférences publiques.

Caractéristiques et prérequis du public : Enseignants et formateurs de toutes disciplines ; inspecteurs (IEN et IA-IPR) ; membre des équipes d'action culturelle (rectorats et inspections académiques) ; formateurs aux arts du cirque ; responsables de structures culturelles.

Durée en heures : 35

Dates : du 18-7-2001 au 22-7-2001

Lieu : Université d'Avignon et des pays du Vaucluse, site universitaire de Sainte-Marthe, 74, rue Louis Pasteur, F 84029 Avignon cedex 01 ; ISTS ; chapiteaux de cirques présents en Avignon

Nombre de participants : 100

PILOTAGE : DESCO

UE N° 17

L'action éducative des institutions artistiques et culturelles

Thème : Éducation artistique et culturelle

Structure à l'initiative : Ministère de la culture

Responsable scientifique universitaire : Université Paul Valéry de Montpellier

Équipe permanente d'encadrement : Josiane Mas, université Paul Valéry - Chantal Dagaud, ministère de la culture, DDAT - Pierre Gudin Devalerin, DRAC Languedoc-Roussillon - délégué académique action culturelle - direction de l'enseignement scolaire - mission de l'éducation artistique et de l'action culturelle.

Intervenants ponctuels : DESCO - Mission de l'éducation artistique et de l'action culturelle - responsables d'institutions artistiques et culturelles – artistes - collectivités territoriales et associations.

Objectifs : Dans le cadre du plan de 5 ans

pour le développement des arts et de la culture à l'école, définir et s'approprier le concept de "mission d'action éducative et culturelle au sein des institutions artistiques et culturelles".

Contenu : État des lieux dans les différents domaines artistiques et culturels. Évolution de la notion de "service éducatif". Stratégies de création et de renforcement. Mise en réseau de ces missions. Identification de nouvelles fonctions.

Modalités : Présentation d'expériences ; conférences ; tables rondes ; ateliers de réflexion.

Caractéristiques et prérequis du public : Personnels de l'éducation nationale, artistes et professionnels de la culture engagés dans des projets.

Durée en heures : 20

Dates : du 29-10-2001 au 31-10-2001

Lieu : Université de Montpellier III, route de Mende, BP 5043, 34199 Montpellier cedex

Nombre de participants : 130

PILOTAGE : DESCO

UE N° 18

CODE SAIMAFOR : FFYM51C

Les professionnels de l'art et de la culture à l'école

Thème : Éducation artistique et culturelle
Structure à l'initiative : Ministère de la culture, DDAT

Responsable scientifique universitaire : N. El Hagggar, vice-président de Lille I

Équipe permanente d'encadrement : N. El Hagggar - Nicole Yedid, DDAT - Éric le Moal, DRAC Nord-Pas de Calais - délégué académique action culturelle - mission de l'éducation artistique et de l'action culturelle - direction de l'enseignement scolaire.

Intervenants ponctuels : Universitaires, artistes, enseignants et responsables d'institutions artistiques et culturelles.

Objectifs : Dans le cadre du plan de 5 ans pour le développement des arts et de la culture à l'école, réfléchir, en fonction des différents domaines artistiques, aux modes

d'intervention des artistes et des institutions culturelles.

Contenu : Recenser les dispositifs de partenariat et les problématiques qui s'en dégagent. Établir un bilan des formations et des propositions dans les différents domaines. Étudier la notion de "pôles de formation" et ouvrir sur le partenariat avec les collectivités territoriales.

Modalités : Échanges d'expériences ; ateliers de réflexion ; tables rondes et conférences.

Caractéristiques et prérequis du public : Enseignants des premier et second degrés impliqués dans des projets ; IA-IPR ; IEN ; DAAC ; IUFM ; artistes ; conseillers DRAC ; représentants du ministère de la culture.

Durée en heures : 20

Dates : du 2-7-2001 au 4-7-2001

Lieu : Université de Lille I, BP 36, 59655 Villeneuve d'Ascq cedex

Nombre de participants : 150

PILOTAGE : DESCO

UE N° 19

CODE SAIMAFOR : PHKM51C

La formation continue ouverte et à distance

Thème : Ingénierie de la formation continue

Structure à l'initiative : Direction de l'enseignement scolaire et centre national d'enseignement à distance, école de formation aux métiers de l'enseignement à distance

Responsable scientifique universitaire : Gérard Weidenfeld, professeur 71ème section à l'université de Poitiers, 15, rue de l'Hôtel Dieu, 86034 Poitiers cedex

Équipe permanente d'encadrement : Guy Coutret, directeur de l'école de formation aux métiers de l'enseignement à distance du CNED - Serge Candor, directeur de l'enseignement scolaire à la direction des formations du CNED - Martine Vidal, directrice de l'innovation pédagogique à la direction des formations du CNED - Collaborateurs du CNED.

Intervenants ponctuels : Gérard Weidenfeld, professeur à l'université de Poitiers - Claude Moreau, professeur à l'université technologique de Compiègne - Patrick Mendelsohn, directeur de l'IUFM de Grenoble - Dieudonné Leclercq, professeur, faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, université de Liège (Belgique) - Éric Bruillard, professeur à l'IUFM de Caen - Autres universitaires.

Objectifs : Engager une réflexion sur la place de la FOAD dans les dispositifs de formation continue des enseignants ; repérer, en relation avec des besoins de formation identifiés, ce qu'une formation professionnelle ouverte et à distance peut apporter, y compris en amont et en aval des formations ; développer des dispositifs ouverts et à distance intégrés dans les dispositifs existants ; cibler, en fonction de l'intérêt formatif de la FOAD et des modèles d'apprentissage sous-jacents, les contenus et les secteurs pour lesquels une formation ouverte

et à distance est particulièrement efficace.

Contenu : Typologie des différents usages et modèles d'apprentissage et de formation ; apports techniques et mise en situation concrète des participants ; points forts et faibles des différents modèles présentés ; intérêt formatif spécifique, conditions pédagogiques et ressources humaines nécessaires à une mise en œuvre de la FOAD ; réflexions sur les aspects sociologiques, les plus-values et limites de la FOAD ; présentation d'expériences étrangères d'enseignement ouvert et à distance en formation continue d'enseignants ; réflexions par académie sur les axes stratégiques et les conditions de faisabilité d'un projet académique de développement de la FOAD intégrée à la politique et aux dispositifs de formation continue des enseignants ; éléments d'évaluation des dispositifs de formation ayant recours à la FOAD.

Modalités : Conférences plénières, table ronde, séquences de travail en ateliers, visioconférences multipoints, consultation de produits et de sites.

Caractéristiques et prérequis du public : Par académie : le responsable académique de la formation continue des enseignants ; un IA-DSDEN ou son représentant, impliqué dans l'utilisation du multimédia en formation continue notamment pour les sciences ou les langues ; un IA-IPR de discipline chargé particulièrement du dossier TICE au sein du collège des inspecteurs ; un directeur adjoint d'IUFM pour le premier et/ou second degré chargé de la formation continue ; un IEN-ET ; un IEN CCPD ou conseiller pédagogique.

Durée en heures : 28

Dates : du 3-7-2001 (10 h 00) au 6-7-2001 (16 h 00)

Lieu : Site du Futuroscope de Poitiers, téléport 2, boulevard des frères Lumière, 86963 Futuroscope Chasseneuil cedex

Nombre de participants : 180

PILOTAGE : DESCO

UE N° 20

CODE SAIMAFOR : KBBM51C

Enseigner la guerre d'Algérie et le Maghreb contemporain

Thème : De la mémoire à l'histoire
Structure à l'initiative : Inspection générale de l'éducation nationale, 107, rue de Grenelle, 75007 Paris

Responsable scientifique universitaire : Jean-Louis Nembrini, Dominique Borne, Jean-Pierre Rioux, inspecteurs généraux de l'éducation nationale, groupe histoire-géographie

Équipe permanente d'encadrement : Inspection générale, groupes histoire-géographie et arabe, 107, rue de Grenelle, 75007 Paris - Annie Zwang, professeur agrégée d'histoire à l'IUFM de Paris, 10, rue Molitor, 75016 Paris.

Intervenants ponctuels : Universitaires, IA-IPR, enseignants du second degré.

Objectifs : Prendre en compte en classe et dans l'établissement les enjeux de mémoire liés à la guerre d'Algérie. Enseigner et expliquer les récentes évolutions de la recherche sur le sujet. Inscrire la guerre d'Algérie dans un contexte chronologique et spatial. Comprendre les enjeux géopolitiques et de développement : le Maghreb aujourd'hui,

l'Europe et les rapports Nord-Sud.

Contenu : La guerre d'Algérie : de la mémoire à l'histoire. Historiographie et documentation. Place de la guerre d'Algérie dans les programmes scolaires. L'espace maghrébin. L'Islam au Maghreb. Approches didactiques. Enseignements. Supports et outils pédagogiques. Échanges culturels et éducatifs entre la France et le Maghreb.

Modalités : Conférences, travaux de groupe, tables rondes, synthèse, ateliers.

Caractéristiques et prérequis du public : Professeurs d'histoire-géographie en collèges, lycées d'enseignement général et technologique, lycées professionnels, professeurs d'arabe ; IA-IPR d'histoire et géographie ; IEN d'histoire et géographie et lettres-histoire ; IA-DSDEN ; formateurs d'IUFM et DARIC.

Durée en heures : 18

Dates : du 29-8-2001 (9 h 30) au 31-8-2001 (16 h 00)

Lieu : Le 29 août 2001 : Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés Saint-Bernard, 75005 Paris

Les jours suivants : FIAP Jean Monnet, 30, rue Cabanis, 75014 Paris

Nombre de participants : 100